



Cap'Jeunes un formidable levier pour les entrepreneurs de moins de 26 ans !

Picardie Active, BGE Picardie et Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne Hauts de France s'associent autour de **Cap'Jeunes**, dispositif de soutien aux jeunes créateurs d'entreprise.

**Nous vous invitons à la remise officielle de la subvention
Cap'Jeunes à une créatrice de notre territoire :
Mardi 27 février 2018 à 11h**

Coralie JUMEAUX, commerce de fleurs **AU PETIT COQUELICOT**,
bénéficiaire Cap'Jeunes vous ouvre ses portes
1, avenue de la Victoire – 02440 MONTECOURT LIZEROLLE

A cette occasion, un chèque de 2000 € sera remis à cette cheffe d'entreprise

A propos de Cap'Jeunes :



Ce dispositif porté par Picardie Active est destiné aux jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent créer une entreprise. Cap'Jeunes permet aux futurs créateurs de faire face à deux difficultés majeures : le manque de ressources financières et le manque d'accompagnement.

Une aide en deux volets :

> UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Individuel ou collectif, en amont et en aval du projet, cet accompagnement réalisé par des experts, notamment par BGE Picardie, est adapté au besoin de chaque jeune. **Il vise à viabiliser son projet**

d'entreprise et à l'armer au mieux pour obtenir des financements, à travers notamment le Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Cet accompagnement est gratuit.

> UNE PRIME DE DÉMARRAGE DE 2 000€

Cette aide au démarrage accordée par Picardie Active vient consolider les apports personnels du créateur, **faisant ainsi levier sur les autres financements.**

Conditions d'éligibilité :

- âgés de **moins de 26 ans**,
- **demandeurs d'emploi ou en situation de précarité**,
- dotés de **ressources personnelles limitées**,
- présentant un plan de financement **inférieur à 50 000 €**.

Déployé à l'échelle nationale, le dispositif Cap'Jeunes a permis à 409 jeunes de créer leur entreprise en 2017, dont 33 via Picardie Active (20 en 2016). Depuis son lancement en 2012, 2 144 jeunes de moins de 26 ans ont créé leur entreprise et leur propre emploi grâce à ce dispositif.

A propos de Picardie Active : Picardie Active est une association qui soutient et finance les initiatives économiques créatrices d'emplois et les structures à vocation sociale. Représentant du réseau France Active dans l'Aisne, c'est l'acteur de référence du microcrédit bancaire garanti et un acteur majeur du financement des entreprises solidaires dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Elle intervient en région auprès de deux cibles pour qu'elles obtiennent des financements bancaires pour lancer leur activité ou la développer : les créateurs ou repreneurs d'entreprise et les entreprises solidaires employeuses. Les garanties France Active permettent de couvrir jusqu'à 80% d'un emprunt bancaire de 1 000 € à 200 000 €.

En complément du prêt bancaire garanti, Picardie Active met en place des subventions pour les jeunes entrepreneurs (Cap'Jeunes).

A propos de BGE Picardie : L'association BGE Picardie accompagne les femmes et les hommes, leurs projets et initiatives, les entreprises, les territoires, l'économie sociale et solidaire, les structures d'utilité sociale au service du développement économique, social et solidaire des territoires. Organisées autour de pôles-métiers, les compétences de BGE Picardie sont nombreuses : émergence d'idées et de projets, sensibilisation en milieu scolaire, accompagnement individuel et collectif des entrepreneurs, formations en amont et aval de la création d'entreprise, intermédiation financière, test d'activité, suivi post-crétion, coopérative d'activités et d'entrepreneurs, gestion d'immobilier d'entreprises, club de créateurs. Afin de valoriser les initiatives et l'esprit d'entreprendre, BGE Picardie organise chaque année les concours Talents et Talents des Cités.

A propos du Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne : Parcours Confiance propose un microcrédit «Parcours Confiance Pro». Il s'adresse à tous les créateurs ou repreneurs d'entreprise en situation de demande d'emploi, intérim, minima sociaux ou tout simplement aux personnes ayant essuyé un refus bancaire pour le financement de leur projet.

Le prêt Parcours Confiance finance l'achat d'un fonds de commerce, d'un véhicule, du matériel, du stock ou un besoin de trésorerie.

Le montant est compris entre 1 000€ et 69 000€.

La durée de remboursement est comprise entre 6 mois et 7 ans.

Le prêt est accordé sans frais de dossier et sans aucune garantie personnelle. Il doit être garanti par l'un des fonds d'aide à la création d'entreprise (FGIE, ou FGIF ou FAG).

Contacts presse : Martine Coquart, BGE Picardie
Tél. 06 17 50 62 27 - martine.coquart@bge-picardie.org

Céline Bahin, Picardie Active
Tél. 06 80 72 72 80 - celine.bahin@picardieactive.org